



2016/2030(INI)

2.5.2016

PROJET DE RAPPORT

sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande
dirigée contre elle par des tiers
(2016/2030(INI))

Commission des affaires étrangères

Rapporteure: Anna Elżbieta Fotyga

SOMMAIRE

	Page
PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN	3

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers (2016/2030(INI))

Le Parlement européen,

- vu l'article 52 de son règlement,
 - vu le rapport de la commission des affaires étrangères et l'avis de la commission de la culture et de l'éducation (A8-0000/2016),
- A. considérant que l'Union européenne subit une pression grandissante et systématique pour faire face aux campagnes d'information, de désinformation et d'informations trompeuses de l'est et du sud;
- B. considérant que la guerre d'information contre l'Occident a d'abord été provoquée par l'Union soviétique, qu'elle fait, depuis, partie intégrante de la guerre moderne, et qu'elle vise non seulement les partenaires de l'Union, mais aussi tous les États membres et leurs citoyens sans distinction de nationalité ou de religion;
- C. considérant que la communication stratégique russe a accompagné de nombreux incidents, notamment les cyberattaques de 2007 en Estonie, la guerre de Géorgie en 2008, la désinformation ayant fait suite à l'accident aérien de Smolensk en 2010 et à l'explosion du vol MH-17 en 2014, ainsi que – et ce à une échelle sans précédent – l'agression contre l'Ukraine durant l'annexion de la Crimée, et plus récemment la crise des migrants;
- D. considérant que Daech et de nombreux autres groupes terroristes islamistes ont souvent utilisé des stratégies de communication à la fois dans leurs actions contre l'Occident et pour accélérer le recrutement de jeunes européens;

Communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers

1. souligne que la propagande stratégique contre l'Union européenne prend diverses formes et utilise divers outils, souvent conçus de façon à correspondre au profil des États membres, dans le but d'instiller le doute, de paralyser le processus décisionnel, de discréditer les institutions de l'Union aux yeux et dans l'esprit des citoyens, et de ronger les valeurs occidentales et les liens transatlantiques;
2. demande aux institutions de l'Union de reconnaître que la guerre d'information n'est pas seulement un problème externe, mais aussi interne, à l'Union;
3. remarque le caractère multidimensionnel des stratégies actuelles de l'Union à différents niveaux, notamment ceux de l'OTAN, de l'Union européenne, des États membres, des ONG ainsi que des organisations civiles; demande la meilleure coordination et les meilleurs échanges d'informations possibles entre les différents acteurs concernés;

Reconnaissance de la stratégie russe concernant la guerre d'information

4. reconnaît que la Russie fait un usage agressif d'un panel étendu d'outils et d'instruments, tels que des fondations spéciales (Russkyi Mir), des chaînes de télévision multilingues (Russia Today, RIA Novosti), des agences d'information (Sputnik), des groupes sociaux et religieux (y compris l'Église orthodoxe), des réseaux sociaux et des trolls internet, afin de s'attaquer aux valeurs occidentales, de diviser l'Europe, de s'assurer du soutien interne et de donner l'impression que les États du voisinage oriental de l'Union européenne sont défaillants;
5. est gravement préoccupé par le développement rapide de l'activité russe en Europe ayant pour but d'étendre l'influence et l'hégémonie russes; souligne qu'une grande partie de la communication stratégique russe vise à décrire certains pays d'Europe centrale et orientale comme appartenant à sa sphère d'influence traditionnelle, et remet ainsi la souveraineté de ces pays en cause; fait remarquer que la falsification de l'histoire est l'une de ses stratégies principales;
6. souligne que la Russie exploite l'absence d'un cadre législatif international dans des domaines tels que la cybersécurité et qu'elle fait jouer la moindre ambiguïté dans ces domaines en sa faveur;

Comprendre et contrer la guerre d'information et les méthodes de radicalisation de Daech

7. est conscient de l'éventail de stratégies employées par Daech, aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale, afin de diffuser sa rhétorique politique, religieuse et sociale; demande à l'Union européenne et à ses États membres d'élaborer un contre-discours de Daech, notamment en renforçant la position et la visibilité des érudits musulmans modérés qui jouissent de suffisamment de crédibilité pour délégitimer la propagande de Daech;
8. insiste sur le fait que l'Union européenne est une audience-cible pour Daech et exhorte l'Union et ses États membres à une coopération plus étroite afin de protéger la société, et surtout les jeunes, du recrutement et de la radicalisation; demande à chaque État membre d'enquêter sur les causes sociodémographiques qui expliquent la vulnérabilité face à la radicalisation;
9. demande aux États membres de s'efforcer de couper l'accès de Daech aux financements et aux fonds, et de promouvoir ce principe dans l'action extérieure de l'Union; souligne la nécessité de révéler la vraie nature de Daech ainsi que sa légitimation idéologique;

Stratégie de l'Union européenne pour lutter contre la propagande

10. salue la communication sur le cadre commun en matière de lutte contre les menaces hybrides et demande la mise en œuvre sans délai de ces recommandations; demande aux pays qui assurent la présidence tournante de l'Union européenne de toujours inclure les communications stratégiques dans leur programme, afin de garantir la continuité des travaux sur ce sujet; se félicite des initiatives et des résultats de la présidence lettone à cet égard;
11. reconnaît le possible impact de la propagande hostile sur les processus décisionnels au

sein de l'Union; demande donc à l'Union de renforcer sa task force sur la communication stratégique en la transformant en une unité à part entière au sein du Service européen pour l'action extérieure, qui soit responsable de l'est et du sud et dotée d'effectifs et de ressources budgétaires adéquats;

12. demande à la Commission de procéder à un examen approfondi de l'efficacité des actuels instruments financiers de l'Union et de présenter une proposition de solution souple qui puisse fournir un soutien direct aux médias indépendants et permettre d'affecter des ressources supplémentaires à des organisations à même de le faire, telles que le Fonds européen pour la démocratie;
13. réaffirme son soutien aux initiatives telles que le centre baltique d'excellence des médias à Tallinn ou encore le centre d'excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation; souligne qu'il est essentiel de renforcer les capacités d'analyse à tous les niveaux; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre des projets similaires, de prendre part à la formation des journalistes, de créer des plateformes médiatiques indépendantes, de soutenir la diversité des médias et d'échanger les bonnes pratiques et les informations dans ces domaines;
14. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi qu'au Service européen pour l'action extérieure.